

## Étape 3 - Tronçon 5

Durée VTT :

Durée VTTAE :

Longueur : 21,6 km

Balisage :

▼ 917 m ▲ 1144

Dénivelé : + 515 m

VTT assez difficile

VTTAE assez facile

+/- 185 Watts

Pédalage soutenu

# Grand Tour VTT Horizons Volcaniques

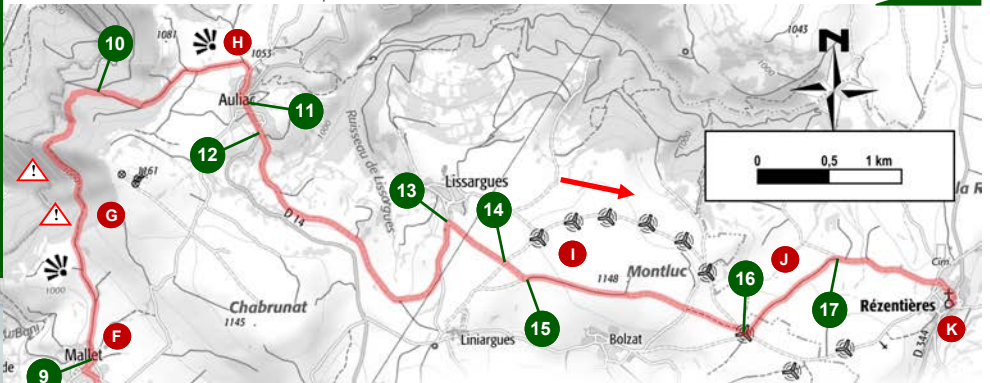
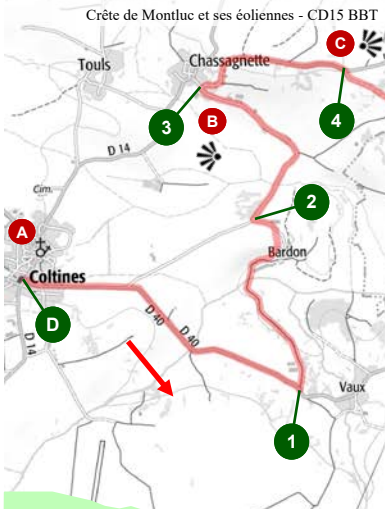
## Étape 3 Coltines - Rézentières

### Tronçon 5 Coltines - Rézentières



COLTINES - TALIZAT - REZENTIÈRES

CRAIG - SCAN 50 © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



11 Laisser à gauche la direction de Valjouze et prendre en face pour traverser le village.

12 A l'amorce du virage, avant le hangar agricole situé à droite, quitter la D14 et prendre la petite route en face qui passe à main gauche d'un corps de ferme. La route se transforme en un bon chemin. Le suivre sur environ 2 km. Déboucher sur la route et prendre à gauche.

6 Tourner à droite, traverser le tunnel sous le chemin de fer et dépasser la gare de Talizat.

7 Au niveau du stade, quitter la D14 et prendre à gauche la piste qui remonte sur la D679.

6 Au croisement tourner à gauche et remonter la route sur environ 350 mètres. (attention route à forte vitesse).

8 Au replat, quitter la D679 et emprunter la piste qui monte sur la droite.

9 Dans le virage, prendre le deuxième chemin à droite qui indique la direction de Ferrières Saint-Mary (piste équestre & VTT N°1). Après environ 800 mètres, le chemin rentre dans le bois et laisse place à une single-track technique qui descend et remonte tour à tour.

14 Au croisement des pistes, continuer tout droit.

15 A l'intersection suivante, prendre à gauche. Suivre l'alignement des éoliennes. Au bout de 1,3 km, à l'intersection, continuer en face. La piste redescend, aboutir à un vaste replat.

16 Au pied de l'éolienne, quitter la piste principale et prendre le chemin à gauche qui devient herbeux.

17 Après environ 850 mètres, rester à droite et remonter la piste jusqu'à l'entrée de Rézentières. Prendre légèrement à gauche puis à droite. Continuer tout droit et rejoindre la place de l'église.

D Départ : à Coltines, départ place de la Mairie. Prendre la D40 direction Le Sailhant/Andelat/Vauls.

1 Au bout de 2,2 km, au niveau du croisement, prendre à gauche et continuer sur ce bon chemin pendant 1 km. Juste avant le hangar agricole, remonter sur la piste de gauche en laissant la ferme de Bardon en contrebas. Au croisement, en face d'un nouvel hangar, prendre sur la gauche et parcourir environ 180 mètres.

2 A l'intersection, tourner à droite et suivre la route sur environ 1,3 km.

3 A l'entrée du hameau de Chassagnette, juste avant la petite place, prendre à droite. Au croisement suivant, à hauteur d'une maison récente, prendre la route à droite et parcourir environ 850 mètres.

4 Quitter la route et prendre la piste à droite. Après environ 450 mètres, prendre à gauche et continuer en face sur environ 250 mètres.

5 A la clôture, passer le passage canadien à gauche et suivre la clôture à main droite sur environ 80 mètres.

### Le mot du vététiste

Entre le point 9 et le point 10, vous trouverez un des passages les plus techniques de l'itinéraire qui peut constituer un challenge de le passer sur le vélo... En effet, plusieurs passages de marche sur un single track constituent l'atout technique de cette étape.

Création et entretien du circuit :  
Saint-Flour Communauté  
<https://saint-flour-communaute.fr>

+ d'infos :  
<https://www.pays-saint-flour.fr>

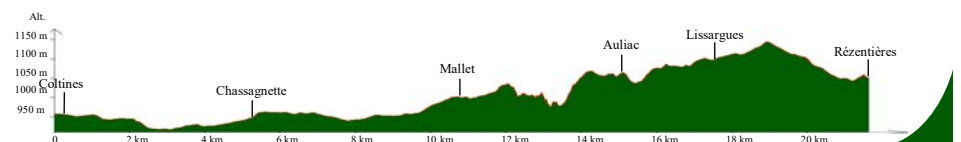
Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :  
[www.rando.cantal.fr](http://www.rando.cantal.fr)  
[info@pays-saint-flour.fr](mailto:info@pays-saint-flour.fr)

Fiche Rando PDIPR 15  
Edition 2019 - Tous droits réservés

Traversée de pâtures et de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.



Itinéraire non praticable de novembre à avril : enneigement.





## A voir, à découvrir, chemin faisant



### Quelques rappels:

Pour suivre le Grand Tour VTT  
Horizons volcaniques :



Tourner à droite



Tourner à gauche



Continuer tout droit

### Infos +

Ne pas oublier, avant de partir :  
- de contrôler le VTT,  
- de prévoir un kit de réparation.

Le port du casque est très fortement recommandé.

Sur la route et les chemins, le Code de la Route s'impose à tous.

En moyenne montagne, la progression d'un VTTiste est d'environ 8,5 km/h, en VAE 15 km/h.



Zones humides en Planèze  
Hervé Vidal



Coltines - Musée de l'agriculture auvergnate  
Association du musée



**A** **Coltines, un bourg caractéristique de la Planèze.** Ce bourg est en son centre essentiellement composé d'anciens corps de fermes dits blocs à terre dont les façades sont orientées au sud, groupés autour de l'église dont les bases remontent à l'époque romane. Le Musée de l'agriculture auvergnate permet lors d'une visite guidée de découvrir les tâches agricoles au fil des quatre saisons sur ce plateau.

**Connexion avec la GTMC.**

**Alimentation, restauration, hébergement**

**B** Avant le village de Chassagnette, cette partie de l'itinéraire offre une vue sur le vaste plateau de la Planèze avec en arrière-plan les Monts du Cantal.

**C** Vue en direction des éoliennes de Rezentières

**D** **Ancienne gare de Talizat** sur la ligne ferroviaire Béziers - Neussargues - dite ligne des Causses, aujourd'hui désaffectée. Les tunnels ferroviaires retrouvent une nouvelle vie et sont désormais convertis en cave d'affinage pour les fourmes de fromage Cantal.

**E** **Hors circuit à 1 km à Talizat, alimentation, restauration, hébergement**

**F** **Bordure nord de la Planèze - Sur les balcons de la vallée d'Alagnon.** Au village de Mallet, remarquable four banal. Le sentier se poursuit en corniche offrant une vue plongeante sur la vallée d'Alagnon.

**G** **Sur les flancs du Montlouby** (altitude 1 161 m), proéminence volcanique, de nombreux murets en pierres sèches sont bâtis avec les matériaux issus des éboulis.

**H** Point de vue en direction du nord sur le plateau du Cézallier

**I** **Le parc éolien de Rezentières - Talizat.** Point de vue sur le parc éolien de Rezentières au premier plan. L'implantation d'éoliennes sur ce plateau où le vent est quasi omniprésent, date des années 2000. 18 unités sont réparties sur 3 zones : col de la Fageole, Rezentières et Talizat. En point de repère, 1 éolienne (2 MW) fournit l'électricité d'environ 2 000 personnes / an ; ce qui dépasse largement les besoins de la région de Saint-Flour (25 000 habitants).

**J** **Passage sur un point d'altitude (1 048 m) avec vue à 360°:** Monts du Cantal, Cézallier, Pays coupé de Massiac, Planèze.

**K** **Le village de Rezentières,** campé à plus de 1 000 mètres d'altitude, est positionné sur la bordure nord-est du plateau de la Planèze et domine les gorges escarpées de l'Arcueil.

**Bar - restaurant - hébergement L'Astrassadou**

De multiples **croix** jalonnent les chemins de nos campagnes ; elles interpellent par leur nombre, la diversité de leurs formes et parfois par la qualité de leurs sculptures. Qu'elles soient en granit, en pierre volcanique, en bois ou en métal, elles sont les vestiges de pratiques populaires diverses : délimitation de propriété, protection religieuse ou marquage (repères) antique des chemins. Elles sont alors implantées à des emplacements stratégiques : carrefours, places, ponts, sommets ou cols.

### Une eau discrète mais bien présente

Les coulées de basalte qui couvrent l'ensemble de la planèze sur une épaisseur de plusieurs dizaines de mètres sont perméables à grande échelle aux eaux des précipitations. Ce sont les nombreuses fissures de rétraction verticales, créées au moment du refroidissement de la lave, qui drainent aujourd'hui ces eaux dans le sous-sol. Ces eaux infiltrées sont fréquemment stoppées à quelques mètres de profondeur par des couches d'argile provenant de la désagrégation du basalte. Elles forment ainsi une nappe d'eau souterraine de faible profondeur qui est présente dans de nombreux points de la planèze.

Par exemple dans le bourg de Coltines, de nombreux puits individuels extérieurs équipaient la plupart des maisons pour les besoins quotidiens. Les zones humides de la planèze sont également dues à la présence de cette eau souterraine qui affleure çà et là au niveau de micro-cuvettes naturelles, dans lesquelles prospère toute une vie aquatique.



Vue depuis le Mont Journal - Hervé Vidal